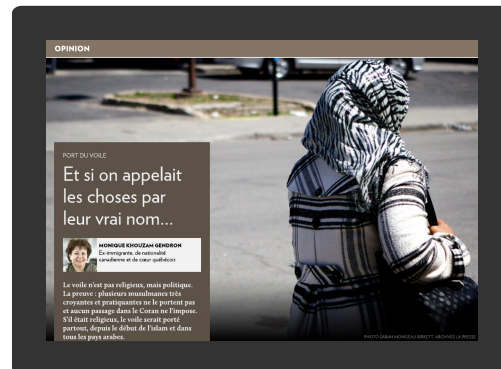




CET ÉCRAN A ÉTÉ PARTAGÉ À PARTIR DE LA PRESSE+

Édition du 17 novembre 2020,

section DÉBATS, écran 5



PORT DU VOILE

ET SI ON APPELAIT LES CHOSES PAR LEUR VRAI NOM...

MONIQUE KHOUZAM GENDRON

EX-IMMIGRANTE, DE NATIONALITÉ CANADIENNE ET DE CŒUR QUÉBÉCOIS

Le voile n'est pas religieux, mais politique. La preuve : plusieurs musulmanes très croyantes et pratiquantes ne le portent pas et aucun passage dans le Coran ne l'impose. S'il était religieux, le voile serait porté partout, depuis le début de l'islam et dans tous les pays arabes.

Cependant, qu'importe les raisons pour lesquelles certaines femmes tiennent à le porter dans les postes en position d'autorité coercitive et dans les établissements scolaires, que ce soit par choix, par soumission, pour des raisons financières, ou par peur de... il n'en demeure pas moins que cet entêtement est un manque flagrant de respect envers les Québécois et les Québécoises.

Oui ! Vous avez des droits, mais vous avez aussi des devoirs envers le Québec qui a accepté de vous accueillir, de vous adopter et de vous aider à vivre convenablement et en paix : en vous laissant pratiquer votre religion librement, en acceptant les produits « halal » qui sont sur de nombreux étalages, en acceptant de vous concéder des accommodements très raisonnables, en respectant le droit acquis des personnes déjà en poste le 27 mars 2019, soit le jour précédant la présentation du projet de loi 21 et quoi encore ?

Parlant d'enseignement, en quoi le fait de ne pas porter le voile en enseignant nuira-t-il à votre enseignement ? Y a-t-il un message particulier que vous souhaitez faire passer aux enfants ? Portez-vous le voile à la maison quand vous voyez à l'éducation de vos enfants ?

En fait, le Québec ne vous demande pas la lune. À ma connaissance, il vous demande tout simplement de ne pas porter le voile à certains endroits, comme il a demandé à d'autres croyants d'être discrets dans le port des signes religieux à ces mêmes endroits et, même si plusieurs n'approuvent pas nécessairement cette exigence, ils ont su fermer les yeux pour les droits collectifs et le bien commun.

Alors, de grâce, n'essayez pas d'imposer aux Québécois de voir le voile aux endroits où ils refusent de le voir ni de se défaire petit à petit de leur histoire et de leur culture pour une idéologie qu'ils ne partagent pas.

Et surtout, n'essayez pas de vous faire passer pour des victimes et de traiter les Québécois par projection de racistes et d'intolérants. Les vraies victimes, ce sont eux, car ils ne contestent jamais au nom des droits de la personne, au

nom du fait qu'on les brime dans leur propre pays, au nom de se faire imposer des valeurs qui ne sont pas les leurs...

Si vous souhaitez vraiment porter le voile, pourquoi avoir choisi le Québec pour y habiter ? Si cela fait partie vraiment de vos principes, il va falloir assumer votre désir jusqu'au bout et choisir d'habiter l'Ontario ou un des pays arabes qui le favorise ou l'impose.

Merci aux musulmans qui savent respecter les lois du Québec, sans toujours faire une mise en scène pour essayer d'intimider le peuple qui a eu la générosité de les accueillir.